

nouvelle doit être financée par des crédits nouveaux sans intérêt, j'aimerais me référer à un document de base du major Douglas, le *Social Credit Textbook*, à la page 70, où l'on présente une solution aux problèmes des producteurs. Je cite:

[Traduction]

... une autre raison de l'écart entre le pouvoir d'achat et les prix, c'est le rappel et l'annulation, avant la vente des marchandises, des crédits qui en ont permis la fabrication... les crédits nécessaires pour financer la production ne seront pas prélevés sur les économies, mais en seront de nouveaux relatifs à la nouvelle production, et ils ne seront rappelés que suivant le rapport entre la dépréciation générale et l'appréciation générale...

L'application de ce deuxième principe empêchera les économies de passer dans la production et les acheminera de nouveau vers la consommation, leur objet propre. Toute la production reposera alors sur les crédits créés à cette fin, et ceux-ci seront remboursés comme à l'heure actuelle.

• (2100)

[Français]

Monsieur le président, nous disons que lorsque la production agricole est finie, elle peut en tout temps satisfaire aux besoins des consommateurs, c'est-à-dire atteindre sa fin. Nous disons qu'il y a un laps de temps entre la transformation d'un produit et sa consommation. Cette période de temps, c'est l'inventaire, qui représente des milliards de dollars capitalisés, et qui constitue aujourd'hui, pour nos producteurs canadiens, un fardeau extrêmement lourd à supporter.

Dans l'avenir, nous accepterons que la production atteigne la consommation, mais entre la production et la consommation entre le transport de la production finie et la consommation, le producteur devient aujourd'hui la victime des plus forts, ce qui permet souvent à ces derniers d'éliminer les concurrents compétents. Un manquement du mécanisme financier, à ce stade de la production, joue en faveur des plus forts et au détriment des plus faibles.

Monsieur le président, il suffit d'analyser les crocs-en-jambe organisés par plusieurs gros producteurs contre les petits pour constater que, parce que le système actuel ne finance pas la production finie, sans intérêt, et ce jusqu'au stade de sa fin ultime, c'est-à-dire la consommation, ceci occasionne malheureusement beaucoup de faillites à une foule de petits producteurs compétents. Ceci élimine, par le fait même, une saine concurrence en faveur des gros producteurs qui jouissent d'une marge de crédit facile dans les banques et a pour effet de faire profiter les gros producteurs au détriment des petits et des consommateurs.

Monsieur le président, nous n'avons qu'à penser, par exemple, aux producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick qui, à l'automne, doivent emmagasiner leur production dans le «cavreau». Ils ont une production abondante et une dette à la banque. Le gouvernement fédéral ne met pas de crédits nouveaux à la disposition de la production nouvelle. A un moment donné, le gérant de la banque demande au producteur de rembourser son prêt à la banque. Que se passe-t-il? Par exemple, au Nouveau-Brunswick, un individu qui sait profiter de cet état de choses peut acheter, tous les automnes, toute la production de pommes de terre pour une chanson, parce que les producteurs doivent rembourser leur prêt à la banque plus vite que la production ne s'est vendue.

La même chose se produit, monsieur le président, dans d'autres domaines de production.

Nous n'avons qu'à penser au sirop d'érable. Les producteurs de sirop d'érable de la Beauce, en mai ou en juin,

parce qu'ils sont obligés de rembourser la banque, doivent vendre leur production au commerçant de la province de Québec qui prend le contrôle de la production du sirop d'érable. Il l'achète du producteur, dont la marge de crédit, à la banque, était inexistante, et le revend, l'automne, trois fois le prix qu'il l'a payé.

Si le principe créditiste à l'effet que toute production nouvelle doit être financée par des crédits nouveaux sans intérêt avait été appliqué, l'Association des producteurs de sirop d'érable aurait pu obtenir des crédits sans intérêt sur son sirop d'érable, une garantie sur ses valeurs, ses richesses, en attendant la consommation. Ainsi, le producteur de sirop d'érable ne serait pas à la merci de quelques parasites qui exploitent le producteur et le consommateur.

Plusieurs contracteurs, dans le domaine du bois, vendent pour une bouchée de pain le fruit de leurs efforts, parce qu'ils ne peuvent pas attendre que leur production ait atteint la consommation. Combien de producteurs sont exposés à perdre toute leur production! Ils doivent la vendre au premier venu. Ils ont toujours été exploités, car ils ne peuvent écouler leur production à un prix supérieur au coût de revient et réaliser un profit.

Monsieur le président, je me souviens d'une visite dans les provinces Maritimes, où j'ai constaté que des pêcheurs qui avaient fait de bonnes pêches étaient obligés de vendre leur poisson à 3c. ou 4c. la livre à des parasites qui avaient un meilleur crédit à la banque. Les producteurs qui n'étaient pas organisés pour entreposer le poisson, le préparer à la vente, ou le mettre en conserve, étaient à la merci des exploitateurs.

Les producteurs de blé, de pommes, de pommes de terre, et les pêcheurs, tant de l'Est que de l'Ouest, n'ont pas accès à des crédits sans intérêt qui leur permettraient de vivre en attendant que la production atteigne la consommation.

Monsieur le président, le Crédit social préconise une solution, celle de donner au consommateur le pouvoir d'achat nécessaire pour acheter la production. Même si j'avais tout le pouvoir d'achat qu'il faut pour acheter du sirop d'érable, je devrais en acheter selon mes besoins. Voilà pourquoi il y a un laps de temps avant que le producteur puisse écouler sa production. C'est ce qui fait également que, dans le domaine agricole comme dans d'autres domaines, à partir du moment où un tracteur est fabriqué à l'usine jusqu'au moment où il est vendu à un cultivateur, il s'écoule un laps de temps de six mois, huit mois, neuf mois, et même d'un an.

Alors, qu'est-ce qui arrive? Les manufacturiers empruntent, paient un intérêt de 1 p. 100 par mois ou l'équivalent, et ce coût de financement est ajouté au prix du tracteur. Bref, c'est toujours le consommateur qui paie. Est-ce la faute du producteur s'il doit attendre la consommation?

C'est pourquoi nous disons, nous, les créditistes, que lorsque la production est prête pour la consommation, elle est sociale, et que précisément parce qu'elle est sociale, un crédit social doit financer la production nouvelle pour lui permettre d'attendre la consommation et empêcher tous les parasites de notre système économique de s'installer entre la production et la consommation.

[Traduction]

Une voix: La libre entreprise!

• (2110)

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, je suis en faveur du système de l'entreprise libre, mais je m'oppose à ce que